

Mr Jean Noël RAINAUD

LA JAROUSSEE

16310 SAINT COUTANT

Je soussigné, Jean Noël RAINAUD, viens témoigner des difficultés rencontrées suite à l'installation du parc éolien sur les communes de SAINT COUTANT-VIEUX CERIER – CHAMPAGE MOUTON.

J'ai construit pour ma retraite, une maison importante au lieu- dit FOND BARAUD sur la commune de SAINT COUTANT, dans les années 2015.

L'installation du parc éolien a suivi dans les années 2017, projet pour lequel j'étais plutôt favorable, ayant confiance aux arguments commerciaux du promoteur.

Une des éoliennes se trouve être à 600 m et dans un couloir aérien qui amène sur ma maison les bruits éoliens avec les vents dominants d'ouest.

La situation de gêne acoustique et visuelle est telle, que j'ai dû renoncer à habiter cette maison qui est fermée.

Les tentatives de revente ou la location se sont toutes soldées par un échec après de nombreuses visites des intéressés sur les lieux.

Les agents immobiliers l'ont déclarée invendable

Et pour moi, elle est inhabitable !!

Que faut-il faire ? Je n'ai aucun recours et pas l'énergie d'entreprendre une procédure et contre qui ?

J'ai investi dans ce projet, toutes mes économies, pour une maison écologique, c'est-à-dire, aux normes d'isolation des maisons passives, avec un surcoût de construction de l'ordre de 40%.

Je vous invite à venir sur les lieux pour juger par vous-même de la gêne créée par ce parc éolien.

Fait à Saint Coutant le 17 septembre 2020

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Rainaud', with a long horizontal line underneath it.